



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Cour des comptes

Question écrite n° 73547

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le bilan de la lutte contre l'emploi dissimulé dans les services d'aide à la personne. La Cour des comptes le rappelle dans son rapport public annuel 2010, les dispositifs d'exonérations sociales et fiscales en faveur des emplois d'aide à la personne « visaient avant tout à faire diminuer le travail dissimulé chez les particuliers employeurs directs ». Or, regrette-t-elle, « aucune évaluation rigoureuse ne permet cependant de faire le point sur les emplois régularisés à la suite de ces dispositions ». Ces aides publiques ont pourtant atteint près de 6,6 milliards d'euros en 2009 et près de 23,5 milliards d'euros depuis 2006. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le bilan dressé par le Gouvernement en la matière et ses intentions pour affiner la mesure régulière de l'impact des dispositifs des services d'aide à la personne dans la lutte contre l'emploi dissimulé.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73547

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2565

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)